



PORT
BARCARÈS

Le Barcarès, le 13 mars 2020,

Madame, Monsieur,

Au lendemain de l'allocution télévisée de notre Président de la République, nous devons tous faire preuve de responsabilité.

Les scientifiques s'accordent à dire que nous devons nous attendre à une propagation du coronavirus sur tout le territoire. Mais selon les épidémiologistes, pour limiter la propagation du virus, il faut que des mesures efficaces soient prises, notamment en divisant par 4 le nombre d'interactions sociales de chacun (amicales et familiales).

A partir du lundi 16 mars, le groupe scolaire Jean Moulin sera fermé, ainsi que l'accueil de Loisirs, la crèche parentale, le restaurant scolaire, la Maison des Jeunes et le PIJ. J'ai également décidé de fermer le foyer rural et je conseille aux clubs des aînés de reporter toutes leurs sorties et leurs repas de groupe.

Les élections municipales étant maintenues, je veillerai à ce que toutes les mesures préconisées par le gouvernement soient mises en place. J'ai également demandé à mes services de renforcer ces mesures et d'installer des points d'eau avec savon désinfectant, à l'extérieur de chaque bureau de vote, en plus du gel hydro-alcoolique qui sera mis à votre disposition.

En matière de prévention, pour lutter contre toute épidémie, j'avais déjà pris l'initiative de constituer un stock de masques. Pour rappel, il n'est pas préconisé de porter un masque en permanence, si cela n'est pas nécessaire (seulement en cas de contamination avérée). Mais afin de vous rassurer, des masques vous seront proposés à l'entrée de chaque bureau de vote, si vous souhaitez vous en équiper.

Enfin, j'ai décidé d'apporter une attention toute particulière aux personnes de plus de 70 ans, les plus vulnérables en cas de maladie chronique ou de faiblesse immunitaire. Je leur offre la possibilité de se faire livrer des repas élaborés par la cantine, à leur domicile.

Un service de courses de première nécessité sera également mis en place.

Pour répondre à ces demandes, une astreinte téléphonique 7j/7 sera assurée au standard de la mairie, au 04 68 86 11 64.

En ma qualité de maire, au regard de cette situation sans précédent, j'en appelle à la responsabilité et au civisme de chacun. Je vous remercie par avance de participer à cet effort collectif, solidaire et fraternel, en respectant les mesures de prévention pour éviter la propagation du virus, et donc préserver le bien-être et la santé de tous.

Je reste présent et mobilisé à vos côtés dans cette épreuve.

Avec tout mon dévouement.

Alain Ferrand
Maire



Hôtel de Ville - Bd. du 14 Juillet - B.P.5 - 66421 Le Barcarès cédex

Tél : 04 68 86 11 64 - Fax : 04 68 86 02 72 - www.lebarcares.fr



facebook.com/villebarcares



twitter.com/villebarcares



instagram.com/villebarcares



gplus.to/portbarcares